



PREMIER BILAN DE PRES D'UN AN DE FONCTIONNEMENT...

On vous dit tout!

Alors que le premier CSE-E DEX Normandie s'est tenu en décembre 2024, force est de constater que celui-ci reste pour beaucoup de postier(s) un **“bidule” méconnu et très éloigné de leurs préoccupations quotidiennes...**

CONSTAT N° 1

IL EXISTE BEL ET BIEN UN DEFICIT DE COMMUNICATION...!

Ce déficit est explicable en partie par des dispositions légales peu favorables:

- **Les CSE sont en effet entièrement et exclusivement responsables de leur communication.** Ils ne peuvent pas avoir recours aux canaux RH de l'employeur. (ETC, Brief, informations par les RRH...)
- **Cette communication se résume donc à l'obligation de mise à disposition de chaque site Courrier des Procès-Verbaux de séance.** Mais ces PV arrivent-ils sur tous les sites ? Et qui les lit ?

CONSTAT N° 2

ET POURTANT LES ELUS TRAVAILLENT...!

Depuis décembre 2024, **CSE ET CSE Extraordinaires se sont enchainés**, dépassant l'illusoire programmation originelle mensuelle.

Il a fallu **ouvrir un compte bancaire, sélectionner un assureur, recruter un expert-comptable, un sténo, établir un Règlement Intérieur, “négocier” avec le CSE Central sur la contribution financière, trouver un prestataire pour la billetterie locale...** Avec en parallèle l'examen de nombreux dossiers en stock de réorganisations...

CONSTAT N° 3

NOUS SOMMES A LA VEILLE D'UNE PRISE DE DECISION ESSENTIELLE, DANS LA PLUS GRANDE OPACITE...!

Le 1er janvier 2026, La Poste ne sera plus responsable de la gestion des Activités Sociales et Culturelles. Le portail malin aura disparu.

Les 32 CSE-E se retrouveront face à l'énorme responsabilité de gérer les quelques 135 millions d'euros du budget social. Il leur appartiendra de se prononcer sur une éventuelle mutualisation au CSE-C des prestations existantes, de choisir de nouveaux prestataires ou de garder les anciens.



Quelles informations ont-elles été communiquées ? Qui a réellement connaissance des risques et enjeux, des options possibles ?

Face à ce déficit de communication et au sentiment que les postier(e)s sont “dépossédés de leur CSE”, la CFE-CGC, premier syndicat de cadres sur la DEX Normandie, a décidé de créer **L'ACTU CADRE CSE**.

Cela permettra à chacun d'avoir:

- un compte-rendu synthétique du dernier CSE tenu.
- un point régulier d'information sur la gestion des activités sociales.

A VOUS DE NOUS DIRE
si vous êtes intéressé(e)s !



DES ELUS & MANDATES
A VOTRE SERVICE !
N'HESITEZ PAS A LES CONTACTER
cfe-cgc.dex-ndie@laposte.fr

DOMINIQUE BERTHON
ELU TITULAIRE CSE
DELEGUE SYNDICAL CENTRAL
06 26 57 72 05
berthon.cgc@gmail.com

ANAIIS LIGERON
ELUE SUPPLEANTE CSE
06 47 48 63 21
anais.ligeron@laposte.fr

YVES RATHERY
REPRESENTANT SYNDICAL
06 23 73 17 51
yves.rathery@laposte.fr

FREDERIC CAMAIL
DELEGUE SYNDICAL
06 75 13 46 66
frederic.camail@laposte.fr



100% CADRES

100% VOUS